



DOCUMENT EXPLICATIF

BUDGET 2011

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir,

Nous vous déposons ce soir le fruit du travail du Conseil municipal depuis plusieurs semaines pour la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2011. Ce document explicatif des prévisions budgétaires pour l'année 2011 et le compte-rendu 2010, vous est présenté conformément à la *Loi sur la Fiscalité municipale*.

BILAN DE L'ANNÉE 2010 ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS 2010

L'année financière 2010 a été très active avec de nombreux chantiers. L'administration municipale a quand même continué à travailler encore cette année à revoir les façons de faire afin de maintenir des services de qualité pour les contribuables au plus bas coût possible.

À ce jour, la plupart des investissements prévus a été réalisée. Au cours de l'année 2010, nous avons procédé à :

- La reconstruction complète de la rue Deshaies et une partie de la rue du Roi;
- La relocalisation des bureaux administratifs de l'Hôtel de ville dans l'ancien presbytère de l'Église Saint-Aimé comprenant l'aménagement d'une nouvelle salle du Conseil;
- La relocalisation de la caserne du service de protection incendie dans le parc industriel;
- La poursuite du resurfaçage de la rue Demers;
- La fin du prolongement du boulevard Industriel pour accueillir les installations de l'entreprise Viandes Laroche inc. et l'agrandissement de notre parc industriel;
- La réorganisation de notre structure de développement économique;
- La fin de la réfection de la piscine municipale située au Parc Dollard;

- La réalisation des travaux d'aménagement d'une estrade au terrain de balle Lou-Richard au Parc du Centenaire;
- Le réaménagement d'une partie de la rue Noël afin de sécuriser le secteur de la piscine municipale, la Centrale des loisirs et du Parc Dollard;
- L'Installation de modules d'exercices extérieurs au Parc du Centenaire;
- L'installation d'un nouveau système informatisé de la collection à la Bibliothèque municipale;
- La réalisation d'une étude sur la relocalisation du Musée minéralogique et sur son positionnement;
- Le remplacement du système de dégrillage de la station d'épuration des eaux usées;
- Le détournement d'une conduite d'eau potable à l'usine de filtration afin de prévenir la contamination par les cyanobactéries;
- Le remplacement d'équipements pour l'entretien des rues (balayeuse de rue et chenillette à trottoir);
- L'aménagement d'un parc canin dans le stationnement de l'aréna en collaboration avec l'Association des propriétaires de chiens d'Asbestos.

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas chômé en 2010. L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2010 estimés à 9 250 000 \$ et des dépenses de 9 171 000 \$. Nous prévoyons donc un léger surplus de l'ordre de 79 000 \$.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011

Les défis financiers auxquels la Ville doit faire face demeurent une préoccupation constante pour les membres du Conseil afin d'offrir des services qui répondent aux attentes des citoyens au meilleur coût possible tout en contenant la dette municipale.

L'année 2011 sera une année charnière pour la Ville d'Asbestos avec, nous l'espérons, le redémarrage du projet de mine souterraine de Mine Jeffrey. Notre défi sera de tirer profit des futurs investissements en étant prêt à accueillir de nouveaux travailleurs et résidents liés au projet en plus d'accueillir de nouvelles

entreprises industrielles et commerciales chez nous. La Ville d'Asbestos y travaille déjà mais entend redoubler d'ardeur.

De grands efforts de développement de notre territoire ont été déployés mais davantage doit être fait. Au cours de l'année 2010, nous avons refait une nouvelle structure de développement. Après sa mise en place en 2010, cette corporation sera pleinement opérationnelle en 2011 et permettra encore plus d'interventions de la Ville d'Asbestos dans le développement du milieu. L'administration municipale entend poursuivre la mise en place des outils qui vont favoriser le développement de notre territoire.

Au cours de l'année 2010, nous avons procédé au déménagement de nos bureaux administratifs et de notre caserne du service de protection incendie. Une saine gestion d'une organisation commande le maintien en bon état de ses immeubles nécessaires à la réalisation de sa mission. Ainsi, la Ville d'Asbestos entend travailler davantage à la mise à niveau de l'ensemble de ses bâtiments à partir de 2011. Le présent budget présente des hausses substantielles des dépenses pour la mise à niveau de nos bâtiments.

Le Conseil municipal d'Asbestos a instauré en 2006 un fonds dédié au renouvellement des infrastructures pour réaliser la réfection de nos rues et nos trottoirs. Un plan d'infrastructures afin d'établir une planification de nos interventions à long terme a également été adopté en 2007. Le Conseil municipal entend maintenir le cap et garder comme priorité de procéder au renouvellement des infrastructures en conformité avec notre plan.

Le développement durable demeure une préoccupation du Conseil municipal. Les efforts des dernières années par la Ville d'Asbestos pour détourner les matières de l'enfouissement seront maintenus. D'autant plus que les coûts liés à l'enfouissement connaîtront des augmentations très importantes en 2011 et les années suivantes. Nous souhaitons donc maintenir les mesures incitatives pour diminuer l'enfouissement et augmenter notre performance à l'égard de la récupération et de la réutilisation.

Cependant, malgré les mesures incitatives que nous avons mises en place, trop de citoyens ne mettent pas les efforts nécessaires. C'est pourquoi, durant l'année 2011 nous entendons instaurer des mesures coercitives et un meilleur contrôle sur la gestion des matières résiduelles afin d'améliorer nos performances.

Au cours de l'année 2011, nous envisageons revoir notre offre au niveau des loisirs. L'ensemble de nos façons de faire en matière de programmation loisir sera revu. La Ville d'Asbestos s'est entendue avec l'Aréna Connie-Dion pour que cet organisme assume la coordination de notre service de loisirs.

Également, au niveau des loisirs, nous avons dû fermer il y a quelques années la piscine et la barbotteuse au Parc 4H dans le secteur Saint-Barnabé. Le Conseil municipal a donc décidé d'aménager dans ce parc un jeu d'eau pour la saison chaude 2011.

Voilà les orientations qui nous ont guidés dans la préparation de notre budget pour l'année 2011.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

La Ville d'Asbestos prévoit des dépenses totales pour 2011 de **10 053 580 \$** comparativement à **9 456 650 \$** pour l'année 2010. Cette augmentation de dépenses sera compensée principalement par une hausse des revenus de transfert (subvention, péréquation, etc.).

Des investissements importants en immobilisations sont encore prévus en 2011. Ces investissements représentent **2 399 380 \$**. Ces investissements importants seront en partie financés par le fonds dédié au renouvellement des infrastructures mis sur pied en 2006 par la Ville d'Asbestos.

De façon à permettre un gel du taux de taxation pour les contribuables, le Conseil municipal a décidé d'affecter un montant de 119 460 \$ de son surplus accumulé comparativement à 75 320 \$ pour l'année 2010.

Le tableau des prévisions budgétaires, à la page suivante, présente les revenus et les dépenses prévus en 2011.

REVENUS	2010	2011
Taxes sur la valeur foncière		
Générale	4 301 510 \$	4 246 470 \$
Renouvellement d'infrastructures	208 230 \$	205 620 \$
Eau potable	707 340 \$	692 910 \$
Eaux usées	480 390 \$	473 920 \$
Sous-total Revenus sur valeur foncière	5 697 470 \$	5 618 920 \$
Taxes sur autre base (tarification)		
Taxe d'eau (piscines)	7 630 \$	7 730 \$
Matières résiduelles	462 830 \$	686 850 \$
Dettes-Développement l'Heureux	5 260 \$	-
Mise en valeur et restauration lac Trois-Lacs	49 420 \$	49 100 \$
Autres	2 600 \$	2 600 \$
Sous-total Revenus taxes sur autre base	527 740 \$	746 280 \$
Paiements tenant lieu de taxes	480 520 \$	394 670 \$
Autres revenus de sources locales	673 170 \$	709 770 \$
Transferts	<u>2 077 750 \$</u>	<u>2 583 940 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	9 456 650 \$	10 053 580 \$

DÉPENSES		
Fonctionnement		
Administration générale	1 169 990 \$	1 244 390 \$
Sécurité publique	964 640 \$	959 900 \$
Transport	1 450 880 \$	1 544 090 \$
Hygiène du milieu	1 651 410 \$	1 803 470 \$
Santé et bien-être	83 800 \$	85 960 \$
Aménagement, urbanisme et développement	354 690 \$	353 460 \$
Loisirs & Culture	1 058 660 \$	1 188 060 \$
Frais de financement	348 640 \$	409 970 \$
Sous-total dépenses de fonctionnement	7 082 710 \$	7 589 300 \$
Financement		
Remboursement de la dette à terme	547 430 \$	565 170 \$
Affectations		
Activités d'investissement	1 965 440 \$	2 112 950 \$
Fonds réservés- Création de la réserve d'infrastructure	208 230 \$	205 620 \$
Surplus accumulé- affecté	(75 320) \$	(119 460) \$
Fonds d'infrastructures- affecté	<u>(271 840) \$</u>	<u>(300 000) \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	9 456 650 \$	10 053 580 \$

ÉVOLUTION DE LA VALEUR IMPOSABLE

L'année 2011, est la dernière du rôle triennal d'évaluation. La valeur imposable pour l'année qui vient a connu une légère hausse de 4 390 900 \$ soit 1,56 % d'augmentation par rapport à l'année 2010. Cette valeur était de 281 222 300 \$ en 2010 alors qu'en 2011, la valeur imposable sera de 285 613 200 \$.

Cependant, la valeur imposable pour 2011 ne tient pas compte de la baisse substantielle de valeur du secteur industriel lié au démantèlement des installations de Métallurgie Magnola entrepris en 2009 dont les étapes seront terminées en 2011.

TAUX DE TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2011

Le budget 2011 propose **un gel du taux de taxation** par rapport au taux de l'année 2010.

Du côté des revenus prévisibles, nous prévoyons une baisse des revenus provenant de la valeur foncière de l'ordre de 1,38 % soit 78 550 \$ en revenus de moins par rapport à 2010. Cette prévision à la baisse des revenus s'explique par une provision liée à la baisse de la valeur imposable du secteur industriel en raison du démantèlement des installations de Métallurgie Magnola et de l'incertitude liée à l'avenir des opérations de Mine Jeffrey.

Les taux de taxation par 100 \$ d'évaluation pour l'année 2011 sont les suivants :

Immeubles résidentiels (moins de 6 logements)

Taxe générale	1,4183
Service d'aqueduc	0,2683
Service d'égout	0,1628
Fonds d'infrastructures	0,0687
	1,9181

Logements multiples (6 logements et plus)

Taxe générale	1,5519
Service d'aqueduc	0,2911
Service d'égout	0,1778
Fonds d'infrastructures	0,0751
	2,0959

Immeubles commerciaux

Taxe générale	2,2838
Service d'aqueduc	0,4116
Service d'égout	0,2594
Fonds d'infrastructures	0,1105
	3,0654

Immeubles industriels

Taxe générale	2,4700
Service d'aqueduc	0,4421
Service d'égout	0,2811
Fonds d'infrastructures	0,1195
	3,3127

Immeubles agricoles

Taxe générale	1,4183
Service d'aqueduc	0,2683
Service d'égout	0,1628
Fonds d'infrastructures	0,0687
	1,9181

Terrains vagues desservis

Taxe générale	1,4183
Service d'aqueduc	0,2683
Service d'égout	0,1628
Fonds d'infrastructures	0,0687
	1,9181

Depuis 2009, la Ville d'Asbestos a aboli sa taxe d'affaires pour l'intégrer aux taux des catégories des immeubles commerciaux et industriels. Ainsi, les taux des catégories commerciales et industrielles tiennent compte de revenus qui étaient autrefois générés par la taxe d'affaires avant 2009.

RESTAURATION DU LAC TROIS-LACS

Le Conseil de la Ville d'Asbestos a maintenu pour l'année 2011 les mêmes tarifs instauré en 2007 pour le financement de la restauration du lac Trois-Lacs. L'ensemble des revenus recueillis est dédié au plan de restauration du lac via la Régie de mise en valeur du lac Trois-Lacs. L'année 2011 sera d'ailleurs la première année où des travaux se feront sur le plan d'eau. Il s'agit là de l'aboutissement de nombreux efforts.

Les tarifs pour l'année 2011 sont les suivants :

<u>Catégories</u>	<u>Tarifs</u>
• Riverain (immeuble ayant un accès direct au lac)	150 \$
• Secteur (immeuble, sans accès direct au lac, faisant partie de l'ancien territoire de la Municipalité de Trois-Lacs)	90 \$
• Terrain vacant (terrain vacant bâtissable, faisant partie de l'ancien territoire de la Municipalité de Trois-Lacs)	35 \$
• Emplacement de camping	15 \$

Mentionnons, que dans le cadre de ce plan de restauration, la Ville d'Asbestos a intégré l'équivalent de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation à titre « d'espace bleu », de même que de 0,01 \$ par 100 \$ d'évaluation pour la protection de la prise d'eau potable pour la Ville d'Asbestos.

TARIFS POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES 2011

Les tarifs pour les matières résiduelles connaîtront une hausse importante en 2011. **Il s'agit de la seule hausse sur le compte de taxes annoncée dans ce budget.**

Au cours des deux dernières années, la Ville d'Asbestos bénéficiait d'un taux d'enfouissement exceptionnellement favorable. Avec le renouvellement cette année, du contrat d'enfouissement et de la hausse de la redevance sur les matières résiduelles, le coût d'enfouissement a plus que doublé en 2011 pour la Ville. Ainsi, le tarif pour une résidence unifamiliale passe de 140 \$ à 215 \$ soit une hausse de 75 \$. Cependant, **le Conseil municipal a bonifié sa réduction** du tarif aux résidents qui pratiquent le compostage domestique. Ainsi, le tarif pour une résidence unifamiliale où il y a une installation de compostage domestique profitera d'un **tarif réduit de 30 \$**.

Les efforts des dernières années par la Ville d'Asbestos à l'égard des matières résiduelles seront maintenus. Le Conseil municipal annonce que 2011 sera la dernière année où la participation à la collecte des matières compostables sera volontaire. À compter de l'année 2012, la participation à cette collecte sera obligatoire. La subvention de 25 \$ pour l'acquisition de bacs bruns sera maintenue pour une dernière année en 2011.

Nous souhaitons maintenir les mesures incitatives pour diminuer l'enfouissement et augmenter notre performance à l'égard de la récupération et de la réutilisation. Malgré les mesures incitatives, trop de citoyens ne mettent pas les efforts nécessaires. C'est pourquoi, durant l'année 2011 nous prévoyons mettre en place

des mesures coercitives et un meilleur contrôle sur la gestion des matières résiduelles afin d'améliorer nos performances.

Les tarifs pour les matières résiduelles 2011 sont les suivants :

CATÉGORIES	DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION	DÉCHETS SEULEMENT	RÉCUPÉRATION DÉCHETS & COMPOSTAGE DOMESTIQUE
1 logements	215 \$	260 \$	185 \$
2 logements	290 \$	335 \$	260 \$
3 logements	365 \$	410 \$	335 \$
4 logements	440 \$	485 \$	410 \$
5 logements	515 \$	560 \$	485 \$
6 logements	590 \$	635 \$	560 \$
7 logements	665 \$	710 \$	635 \$
8 logements	740 \$	785 \$	710 \$
9 logements	815 \$	860 \$	785 \$
10 logements	890 \$	935 \$	860 \$
11 logements	965 \$	1 010 \$	935 \$
12 logements	1 040 \$	1 085 \$	1 010 \$
13 logements	1 115 \$	1 160 \$	1 085 \$
14 logements	1 190 \$	1 235 \$	1 160 \$
15 logements	1 265 \$	1 310 \$	1 235 \$
16 logements	1 340 \$	1 385 \$	1 310 \$
17 logements	1 415 \$	1 460 \$	1 385 \$
18 logements	1 490 \$	1 535 \$	1 460 \$
19 logements	1 565 \$	1 610 \$	1 535 \$
20 logements	1 640 \$	1 685 \$	1 610 \$
Chalets	110 \$	155 \$	80 \$
Commerces légers	240 \$	285 \$	210 \$
Commerces intermédiaires	480 \$	525 \$	450 \$
Commerces lourds, industries et institutions	960 \$	1 005 \$	930 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

La Ville d'Asbestos à l'instar des autres municipalités du Québec, doit maintenir ses services malgré un contexte financier difficile. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de poursuivre le renouvellement régulier de ses équipements pour ne pas mettre en péril l'avenir de la municipalité.

La Ville d'Asbestos prévoit pour l'année 2011 procéder à la réfection complète d'une partie du boulevard Saint-Luc. Ce projet de 1,8 millions de dollars sera financé en grande partie par une subvention et notre fonds dédié au renouvellement des infrastructures. Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 prévoit les projets et déboursés suivants :

Description de la dépense	2011					
	COÛT	Sources de financement				Règlements d'emprunt
		Taxes	Subvention	Affectations		
				Surplus	Fonds Infras	
Administration						
Migration du système de comptabilité	47 000 \$	47 000 \$				
Logiciel- Commande et engagement	8 800 \$	8 800 \$				
Mise à niveau- réseau bureautique	18 280 \$	18 280 \$				
Ordinateurs (4)	4 800 \$	4 800 \$				
Machine à timbre	5 000 \$	5 000 \$				
Transport						
Relapage rétrofit	25 000 \$					25 000 \$
Système de filtration à air - garage	25 000 \$					25 000 \$
Travaux de pavage avec la paveuse	70 000 \$	70 000 \$				
Réfection de trottoirs	35 000 \$	35 000 \$				
Bélier mécanique	50 000 \$					50 000 \$
Ford Escape- option achat	15 500 \$	15 500 \$				- \$
Remorque- rouleau asphalte	16 000 \$					16 000 \$
Camion 4 portes (Pavage)	75 000 \$					75 000 \$
Gratte directionnelle- saleuse	15 000 \$					15 000 \$
Travaux drainage- rue Dusseault	25 000 \$	25 000 \$				
Hygiène du milieu						
Toiture bassin -Usine d'épuration	25 000 \$					25 000 \$
Vanne motorisée- Usine de filtration	17 000 \$	3 840 \$	13 160 \$			
Travaux réfection- Boulevard St-Luc	1 800 000 \$		1 393 200 \$		300 000 \$	106 800 \$
Pompes d'alun et de soude - Usine filtration	60 000 \$	13 560 \$	46 440 \$			
Loisirs						
Jeux d'eau - Parc 4H	50 000 \$	50 000 \$				
Réfection -revêtement terrain de tennis	12 000 \$	12 000 \$				
	2 399 380 \$	308 780 \$	1 452 800 \$	- \$	300 000 \$	337 800 \$

Description de la dépense	2012					
	COÛT	Sources de financement				Règlement d'emprunt
		Taxes	Subventions	Affectations		
				Surplus	Fonds Infras	
Administration						
Ordinateurs	4 000 \$	4 000 \$				
Transport						
Tracteur à gazon	40 000 \$					40 000 \$
Camion de service	55 000 \$					55 000 \$
Gratte directionnelle- Chargeur	12 000 \$					12 000 \$
Travaux de pavage avec la paveuse	70 000 \$	70 000 \$				
Réfection de trottoirs	35 000 \$	35 000 \$				
Hygiène du milieu						
Infrastructures 2012	700 000 \$		541 800 \$		158 200 \$	
Vis à sable- Usine d'épuration	40 000 \$	9 040 \$	30 960 \$			
Surpresseur-Usine d'épuration	8 000 \$	1 810 \$	6 190 \$			
Boucle de contrôle des boues	85 000 \$	19 200 \$	65 800 \$			
Pompe à jet - Usine d'épuration	11 000 \$	2 490 \$	8 510 \$			
Loisirs						
	1 060 000 \$	141 540 \$	653 260 \$	- \$	158 200 \$	107 000 \$

Description de la dépense	2013					
	COÛT	Sources de financement				Règlement d'emprunt
		Taxes	Subventions	Affectations		
				Surplus	Fonds Infras	
Administration						
Ordinateurs	4 000 \$	4 000 \$				
Transport						
Travaux de pavage avec la paveuse	70 000 \$	70 000 \$				
Réfection de trottoirs	35 000 \$	35 000 \$				
Hygiène du milieu						
Infrastructures 2013	700 000 \$		541 800 \$		158 200 \$	
Travaux de recherche de fuite	50 000 \$	11 300 \$	38 700 \$			
Loisirs						
	859 000 \$	120 300 \$	580 500 \$	- \$	158 200 \$	- \$

Sources de financement

	2011		2012	2013
Taxes	308 780 \$	12,87%	141 540 \$	120 300 \$
Subventions	1 452 800 \$	60,55%	653 260 \$	580 500 \$
Affectations- Surplus accumulé	- \$	0,00%	- \$	- \$
Affectations- Fonds infrastructure	300 000 \$	12,50%	158 200 \$	158 200 \$
Règlements d'emprunt- Ville	337 800 \$	14,08%	107 000 \$	- \$
Règlement d'emprunt- Subvention	- \$	0,00%	- \$	- \$
TOTAL	2 399 380 \$	100,00%	1 060 000 \$	859 000 \$

Répartition des dépenses d'immobilisations par service

	2011		2012	2013
Administration	83 880 \$	3,50%	4 000 \$	4 000 \$
Sécurité publique	- \$	0,00%	- \$	- \$
Transport	351 500 \$	14,65%	212 000 \$	105 000 \$
Hygiène du milieu	1 902 000 \$	79,27%	844 000 \$	750 000 \$
Santé et bien-être	- \$	0,00%	- \$	- \$
Aménagement et urbanisme	- \$	0,00%	- \$	- \$
Loisirs	62 000 \$	2,58%	- \$	- \$
Culture	- \$	0,00%	- \$	- \$
TOTAL	2 399 380 \$	100,00%	1 060 000 \$	859 000 \$

Le programme d'immobilisations n'engage pas le Conseil à faire ces acquisitions, même si elles sont planifiées. Tous les investissements sont étudiés annuellement et ils sont adoptés en Conseil par résolution. De plus, plusieurs dépenses sont conditionnelles à l'obtention de subventions et à l'adoption de règlements d'emprunt devant être approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de même que par les personnes habiles à voter de la ville d'Asbestos.

MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

L'adoption d'un budget est l'occasion de présenter à la population les objectifs et les priorités que le Conseil municipal s'est fixés. Mes collègues du Conseil et moi avons comme objectifs de geler le taux de taxation tout en maintenant des services de qualité pour les contribuables. Nous pouvons dire mission accomplie. Malgré des hausses importantes de dépenses que nous devons faire, nous sommes fiers de vous annoncer un gel du taux de taxation pour l'année 2011.

Depuis quelques années, le coût lié à la gestion des matières résiduelles représente un enjeu majeur pour les villes du Québec. Asbestos n'y fait pas exception. Nous avons pu profiter d'un taux exceptionnellement bas durant les dernières années. Cependant, cette année, nous devons nous aussi subir d'importantes hausses de coût d'enfouissement qui représentent plus du double de ce que nous avons payé auparavant. Le Conseil municipal a donc ajusté son tarif avec la hausse du coût d'enfouissement. L'augmentation du tarif pour les matières résiduelles est donc à l'image des défis que nous devons relever à l'égard d'une gestion sérieuse de nos déchets dans les années à venir.

La démolition des installations de Métallurgie Magnola sera complétée en 2011. C'est une page de notre histoire qui sera tournée. L'incertitude sur notre budget prendra fin en 2011.

Depuis plusieurs années, la Ville d'Asbestos vit dans l'incertitude en regard avec les opérations de Mine Jeffrey. Dernièrement, la Conférence régionale des élus de l'Estrie donnait son appui à l'exploitation du Chrysotile chez nous. C'est la lumière au bout du tunnel pour Asbestos et la région. Nous pouvons sérieusement penser à une reprise permanente des opérations de Mine Jeffrey. Cette reprise nous accordera du temps pour assurer une solide diversification de l'économie de la ville et de sa région.

Les membres du Conseil et moi avons travaillé fort pour présenter un budget pour l'année 2011 qui fait en sorte de maintenir la qualité de vie chez nous et nous permettre d'avoir les outils nécessaires pour faire face aux défis qui viennent.

En terminant, je désire souligner le travail des membres du Conseil municipal au cours de cette première année. C'est avec respect que nous avons eu des discussions très enrichissantes. Je peux vous assurer de la cohésion de l'équipe municipale dans l'objectif d'offrir des services de qualité aux citoyens tout en respectant leur capacité de payer dans le contexte actuel que vit Asbestos. J'ai été heureux de vous présenter ce budget 2011 que je qualifierais de prudent.

Merci.



Hugues Grimard, maire

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

BUDGET 2011

POPULATION PERMANENTE AU 1 ^{er} JANVIER 2010	6 905
PROPORTION MÉDIANE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE	94 %
FACTEUR COMPARATIF	1.06
VALEUR FONCIÈRE IMPOSABLE	285 613 200 \$